

Date : 20 mai 2025

Heure : 19 h 30

Lieu : Salle 1-A

Procès-verbal

Présences :

Christine Fiocco	Administratrice (District 1)
Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Yvanho Rioux	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Jean-Philippe Bélanger	Administrateur (18 à 35 ans)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Julie Thibault	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)
Valérie Trudeau	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absences :	Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
	Claudine Saint-Pierre	Administratrice (Personnel enseignant)

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule en présentiel et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents sauf madame Claudine Saint-Pierre et monsieur Éric Chouinard qui ont motivé leur absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 042 – 2025-05-20

3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance

La vice-présidente survole le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvanho Rioux et résolu :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2025, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2025 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 043 – 2025-05-20

4. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Information des comités et recommandations

5.1. Comité de gouvernance et éthique

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.2. Comité de vérification

Madame Claudine Beaulieu, membre du comité de vérification, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les principaux éléments abordés furent :

- ✓ Certification 2023-2024
- ✓ Résultats trimestriels de mars 2025
- ✓ Budget 2025-2026
- ✓ Organisation scolaire 2025-2026
- ✓ Mise en place et évaluation des mesures de contrôle interne en lien avec les processus financiers

5.3. Comité des ressources humaines

Monsieur Claude Breault, président du comité des ressources humaines, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les principaux éléments abordés furent :

- ✓ Présentation de l'entente de principe au niveau de l'entente locale chez le personnel enseignant
- ✓ Cible d'effectifs autorisés pour l'année scolaire 2025-2026
- ✓ Présentation du projet de loi 47

5.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6. Points d'informations générales et orientations stratégiques

6.1. Projet de calendrier des rencontres 2025-2026 du conseil d'administration et de ses comités

Madame Nancy Couture dépose le projet de calendrier des rencontres du conseil d'administration pour l'année scolaire 2025-2026. Elle invite les membres à consulter le calendrier et à présenter leurs commentaires s'il y a lieu.

6.2. Plan d'affectation des directions d'établissement

La directrice générale, madame Nancy Couture, présente et explique le plan d'affectation des directions d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. Elle précise qu'aucune modification n'est apportée par rapport à l'affectation 2024-2025 des membres du personnel concerné.

6.3. Révélateur d'intelligence collective

Madame Édith Tremblay nous présente les résultats du révélateur d'intelligence collective du conseil d'administration complété par certains membres du conseil d'administration pour l'année scolaire 2024-2025. Les résultats démontrent une belle collaboration et de la synergie au sein des administrateurs. Madame Tremblay répond ensuite aux questions des administrateurs présents.

6.4. Lignes internes de conduite en gestion contractuelle

Madame Nancy Couture dépose le projet de lignes internes de conduite en gestion contractuelle pour fin de consultation auprès des administrateurs. Elle invite ces derniers à prendre connaissance du contenu du document et de formuler leurs commentaires/questions d'ici la prochaine rencontre du conseil d'administration, rencontre à laquelle le projet sera soumis pour adoption.

6.5. Politique encadrant les campagnes de financement, les dons, les commandites et autres activités connexes

Madame Nancy Couture dépose le projet de politique encadrant les campagnes de financement, les dons, les commandites et autres activités connexes pour fin de consultation auprès des administrateurs. Elle invite ces derniers à prendre connaissance du contenu du document et de formuler leurs commentaires/questions d'ici la prochaine rencontre du conseil d'administration, rencontre à laquelle le projet de politique sera soumis pour adoption.

6.6. Ouverture des soumissions pour projets d'infrastructure

Madame Nancy Couture nous informe de l'ouverture de soumissions pour différents projets d'infrastructure.

- ✓ **Réfection de la distribution électrique de l'École secondaire de Cabano**
Ouverture le 25 mars 2025 à 11 h. Résultat : Contrat conclu avec CONSTRUCTION CITADELLE INC. pour un montant de 1 072 224,00 \$.
- ✓ **Réfection intérieure de l'École Sainte-Marie**
Ouverture le 17 avril 2025 à 11 h. Résultat : Appel d'offres annulé, car les montants des soumissions reçues dépassaient largement le montant estimé des travaux. Un nouvel appel d'offres retravaillé a été lancé le 5 mai dernier et sera ouvert le 30 mai.
- ✓ **Réfection de l'enveloppe extérieure de l'École des Rayons de Soleil**
Ouverture le 22 avril 2025 à 11 h. Résultat : Contrat conclu avec A.G.M CONSTRUCTION INC. pour un montant de 279 800,00 \$.

7. Dossiers à être adoptés

7.1. Politique n° 38 – *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs est un organisme public visé par la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, c-65.1);

CONSIDÉRANT QUE le CSSFL s'est doté d'une politique en gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle afin d'identifier, d'analyser et d'évaluer les risques en matière de gestion contractuelle ainsi que de mettre en place des contrôles internes et des mesures d'atténuation de ces derniers;

CONSIDÉRANT QUE la dernière mise à jour de cette politique date du 20 décembre 2022;

CONSIDÉRANT l'évolution du cadre législatif;

CONSIDÉRANT le désir du CSSFL d'être proactif en matière de prévention des risques en gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le projet de politique suggéré par le comité de travail sur la gestion des risques des processus contractuels du CSSFL;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Thibault **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs approuve les modifications suggérées à la Politique n° 38 – *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* telle que proposée;

QUE le document soit déposé sur le site web du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

QUE la présente politique remplace toute autre politique adoptée antérieurement à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 045 – 2025-05-20

7.2. Vente d'une parcelle de terrain

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire est toujours propriétaire du lot 4 855 903, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata, lequel terrain servait anciennement de fosse septique pour l'école primaire La Jeannoise de Saint-Jean-de-la-Lande;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a cédé en 2004 à la Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande le terrain abritant anciennement l'école du même nom, mais n'a pas inclus le terrain mentionné plus haut dans cette transaction;

CONSIDÉRANT QUE la fosse septique n'est plus en fonction, la Municipalité ayant fait construire de nouvelles installations septiques sur le terrain qu'elle a acquis;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de terrain (232,3 m²) n'est plus utilisée par le Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT QU'en conformité avec l'article 272 de la *Loi sur l'instruction publique* et l'article 3 du Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'un centre de services scolaire l'autorisation du ministre n'est pas requise pour l'aliénation d'un immeuble d'une valeur de moins de 100 000,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain a une valeur uniformisée, en 2023, d'environ 100,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est entièrement enclavé par le lot 4 855 902, propriété de la Ferme Baker inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Baker inc. a manifesté son intérêt à devenir propriétaire du lot 4 855 903 afin d'éliminer la situation d'enclave sur sa propriété;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain ne représente pas de potentiel de développement intéressant pour le Centre de services scolaire ni pour un autre acquéreur éventuel compte tenu de sa superficie et de sa situation d'enclave;

IL EST PROPOSÉ par madame Yolande Pelletier **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs vende le lot QUATRE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE-CINQ MILLE NEUF CENT TROIS (4 855 903), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata à la Ferme Baker inc.;

QUE le prix de vente soit fixé à cinquante dollars (50,00 \$) taxes en sus;

QUE cette cession soit faite sans garantie légale, aux risques et périls de l'acheteur;

QUE le Centre de services scolaire ne s'engage pas à fournir de certificat de localisation, ou autres documents d'arpentage;

QUE l'acheteur assume tous les frais découlant de la rédaction de l'acte notarié et de l'inscription au transfert des droits de propriété, y compris ceux reliés à la gestion du compte en fidéicommiss, à la vérification des taxes foncières ou à la radiation de toutes charges prioritaires, le cas échéant;

D'autoriser la directrice générale, madame Nancy Couture, ou à son défaut le directeur général adjoint, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, l'acte notarié et autres documents nécessaires à la réalisation de la transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 046 – 2025-05-20

7.3. Renouvellement de la convention de gestion de la FER du Témiscouata

CONSIDÉRANT QUE la convention de gestion de la Forêt d'enseignement et de recherche (FER) du Témiscouata conclue avec le ministère des Ressources naturelles et des forêts (MRNF) sera échue en date de mai 2026;

CONSIDÉRANT l'importance que revêt la FER dans le programme de formation professionnelle du CSSFL;

CONSIDÉRANT le projet d'entente proposé par le MRNF, visant à renouveler l'entente pour une période de 25 ans;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant du CSSFL afin de finaliser l'entente concernant la gestion de la FER du Témiscouata avec le MRNF;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Gagnon **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son accord au texte proposé par le MRNF, sous réserve des précisions devant encore y être apportées;

DE DÉSIGNER monsieur Luc Soucy, directeur de la formation professionnelle, ou à son défaut, la personne qui occupera alors le poste de directeur de la formation professionnelle, à titre d'interlocuteur pour le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs dans le cadre de l'entente de gestion de la Forêt d'enseignement et de recherche du Témiscouata.

D'autoriser monsieur Luc Soucy, directeur de la formation professionnelle, ou à son défaut, la personne qui occupera alors le poste de directeur de la formation professionnelle, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs l'entente à intervenir avec le ministère des Ressources naturelles et des forêts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 047 – 2025-05-20

7.4. Adoption de l'entente de principe : convention locale personnel enseignant

CONSIDÉRANT QUE les matières de niveau local de la convention collective des enseignants peuvent faire l'objet de négociation à la demande de l'une ou de l'autre des parties locales;

CONSIDÉRANT QUE la partie patronale a demandé de renégocier les matières locales et que le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) était d'accord;

CONSIDÉRANT le protocole de négociation intervenu le 16 mars 2023 entre le CSSFL et le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ);

CONSIDÉRANT les diverses rencontres de négociation qui se sont tenues depuis le 16 mars 2023;

CONSIDÉRANT les modifications à apporter aux matières locales et commandées par le comité de négociation;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de son assemblée générale du 7 avril 2025, le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) s'est prononcé en faveur de l'entente de principe intervenue avec le CSSFL;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Philippe Bélanger **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs se prononce en faveur de l'entente de principe intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) concernant les matières locales;

D'autoriser la directrice générale, madame Nancy Couture et le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Vincent Pelletier, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs les nouvelles dispositions pour en confirmer l'entrée en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les membres parents et les membres de la communauté

RÉSOLUTION : CA 048 – 2025-05-20

8. Rapport des directions de service

8.1. École secondaire de Cabano

La présentation est reportée à l'automne 2025.

9. Affaires diverses

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

10. Bons coups

10.1. Campagne M'as-tu vu? 2025

Félicitations aux élèves de l'École primaire du Transcontinental qui ont participé à la campagne M'as-tu vu? 2025 visant à sensibiliser les automobilistes quant à la cohabitation sur les routes avec les autobus scolaires. Un merci particulier à monsieur Hugues Bélanger, propriétaire de Transport Rousseau Inc. pour son initiative et sa collaboration au projet avec les élèves concernés.

10.2. École branchée

Félicitations à madame Anne Soucy, enseignante, pour sa présentation d'un outil intégré à Microsoft Teams pour réaliser des progrès en élocution. Lors d'une conférence récente dans le cadre d'École branchée, madame Soucy a illustré les bienfaits de cet outil numérique qui transforme l'apprentissage des langues en permettant aux personnes apprenantes de s'exercer en toute autonomie tout en bénéficiant d'une rétroaction instantanée et personnalisée.

10.3. Défi OSEntreprendre

Félicitations à tous les participants qui ont déposé des projets dans le cadre du Défi OSEntreprendre.

Les lauréats locaux sont :

- ✓ FabLab de Cab un projet présenté par l'EDA-FP ayant comme responsable de projet monsieur Alexandre Boudreau.
- ✓ La Récup'Croquante de l'École secondaire de Cabano ayant comme responsable de projet madame Sonia Ouellet.
- ✓ Les Jardinières du bonheur de l'École Notre-Dame ayant comme responsable de projet madame Cynthia Chartrand.
- ✓ Mon Coussin-Serpent de l'École Gérard-Collin ayant comme responsable de projet madame Sylvie Daigle.
- ✓ L'atelier des Boutons de Noël de l'École Notre-Dame-de-Grâces ayant comme responsable de projet madame Ariane Bouchard-Ouellet

Les lauréats régionaux sont :

- ✓ FabLab de Cab un projet présenté par l'EDA-FP ayant comme responsable de projet monsieur Alexandre Boudreau.
- ✓ Mon Coussin-Serpent de l'École Gérard-Collin ayant comme responsable de projet madame Sylvie Daigle.

Le gala national se tiendra le 11 juin 2025.

10.4. Colloque de l'AQOPS

Félicitations à différents membres de notre personnel qui ont fait rayonner le CSSFL en animant différents ateliers au récent colloque de l'AQOPS :

- ✓ Sharepoint : Marie-Ève Deschênes, Françoise Baril et Sabrina Beaulieu
- ✓ Débuter avec iPad et création avec iPad : François Baril et Anny Charron

11. Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

12. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 32.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général